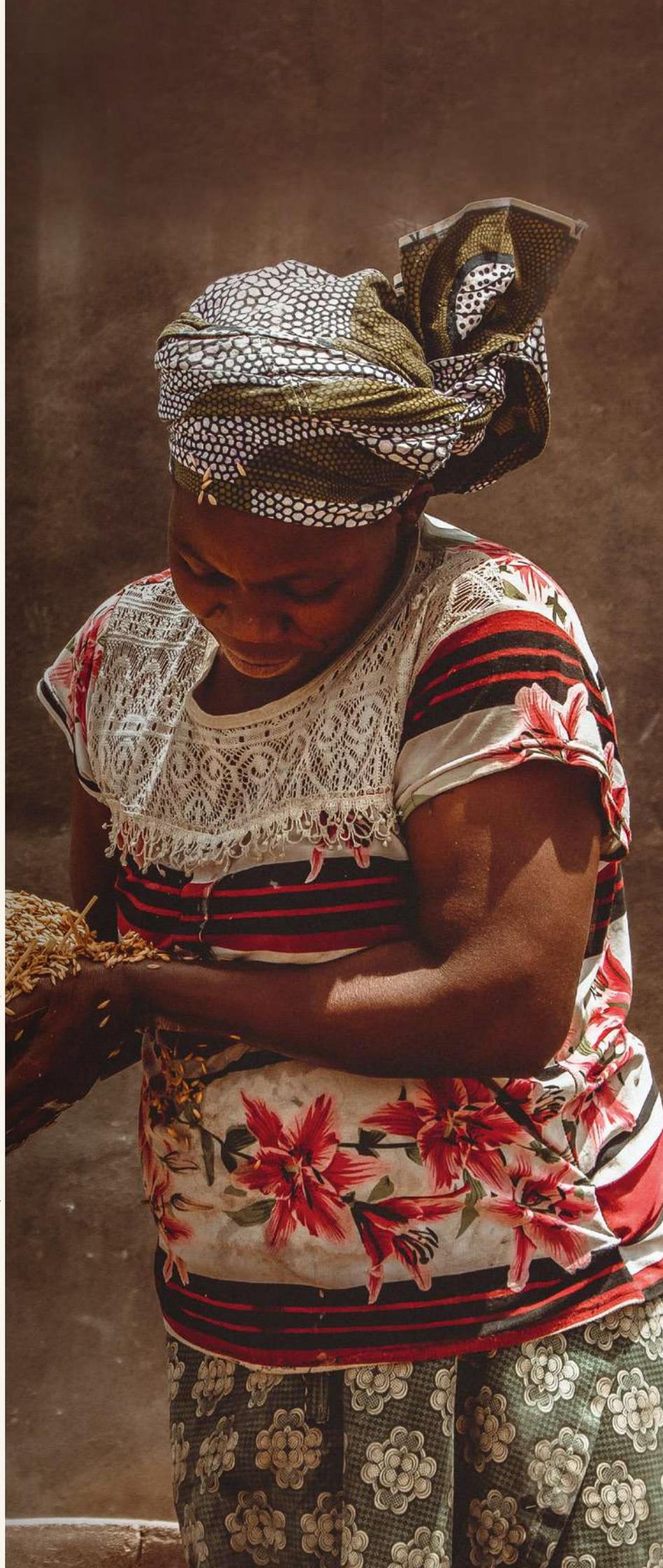




**SOS  
FAIM**

**RAPPORT  
ANNUEL - 2022**

# MORE THAN FOOD



# SOMMAIRE

<b>Edito</b>	<b>04</b>
<b>Le mot du directeur</b>	<b>06</b>
<b>Données clés</b>	<b>08</b>
<b>Le coeur de SOS Faim</b>	<b>10</b>
<b>Carte et partenaires africains</b>	<b>11</b>
<b>Agriculture</b>	<b>12</b>
<b>Finance agricole</b>	<b>16</b>
<b>Droits</b>	<b>20</b>
<b>Sensibilisation</b>	<b>23</b>
<b>Nos alliances</b>	<b>24</b>
<b>Récolte de fonds</b>	<b>26</b>
<b>Instances</b>	<b>28</b>
<b>Equipes</b>	<b>29</b>
<b>Notre politique RH</b>	<b>30</b>
<b>Finances</b>	<b>31</b>

## Les étuveuses de riz de Dioro

La **Coopérative Badenya** regroupe des femmes de Dioro, commune du Mali à environ 50 km à l'est de Ségou. Elles sont étuveuses de riz. Leur travail est un procédé de transformation qui consiste à précuire le riz paddy (non décortiqué) pour en améliorer les qualités physiques et nutritionnelles. Cette coopérative est cliente de **CVECA-ON/SEGOU**, une **institution de microfinance** soutenue par SOS Faim.

L'histoire de chacune de ces femmes est singulière. Mais pour chacune d'entre elles, avoir rejoint la coopérative a changé leur vie. Ce travail leur permet d'avoir un revenu, de subvenir à leurs besoins, de gagner en autonomie mais aussi de développer leur vie sociale.

Ainsi, **Assitan TRAORE**, étuveuse, nous confie que cette activité est devenue une passion pour elle. Elle remercie CVECA-ON/SEGOU et SOS Faim de lui avoir permis de faire de son rêve une réalité : avoir une activité qui l'occupe et lui permet de gagner sa vie.

**Sarata SANGARE**, présidente de la coopérative, a exprimé le souhait des étuveuses de développer leurs activités.

# EDITO

## Ouvrir la voie à d'autres politiques de coopération pour un nouveau développement : des crises systémiques vers des transitions inclusives, justes et écologiquement soutenables.

« *Tous les peuples ont le droit de participer et de contribuer à un développement économique, social, culturel et politique dans lequel tous les droits de l'homme et toutes les libertés fondamentales puissent être pleinement réalisés, et de bénéficier de ce développement.* »

→ Déclaration de l'ONU sur le droit au développement (décembre 1986)

« *Il n'y a pas un monde développé et un monde sous-développé, mais un seul monde mal-développé* »

→ Devise du Centre Europe-Tiers Monde (CETIM), adoptée en 1970

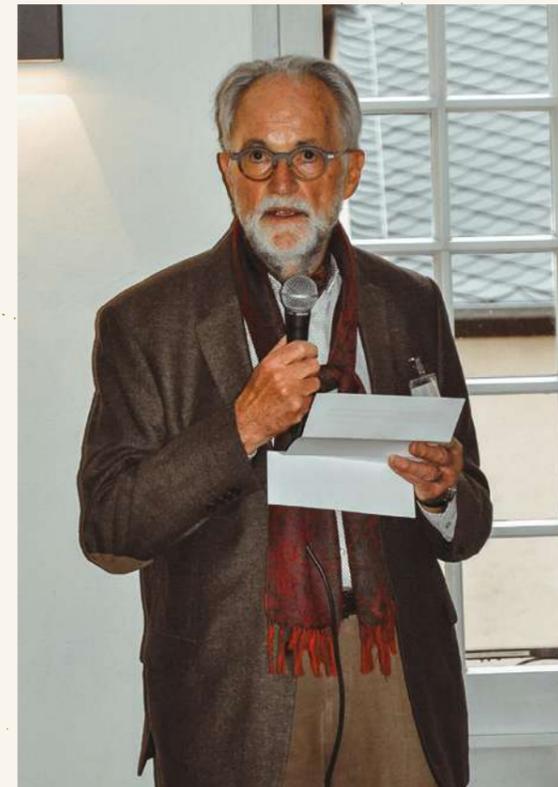
Au moment où j'écris ces quelques lignes d'introduction au Rapport annuel 2022 de SOS Faim, le Grand Théâtre de Luxembourg vient d'accueillir un spectacle qui traduit, mieux que des narratifs souvent lénifiants des États et de leurs Agences de développement, concernant la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et de ses 17 Objectifs de développement durable, voire mieux que de doctes études sur l'efficacité de l'aide, produites par les « professionnels » du développement (venant du Nord, de préférence !), les impasses du développement (et du développement dit durable !).

Le Dialaw Project, spectacle pluridisciplinaire (théâtre, danse, arts visuels), a pour thème central la construction du port multifonctions de Ndayahe, tout près de l'École des Sables de Germaine Acogny, grande dame de la danse africaine, à Toubab Dialaw, au Sénégal. Il interroge le sens d'un tel projet sur nos sociétés, avec, face à face, le « monstre » d'un port,

financé majoritairement par Dubai Port World, assisté par quelques banques étrangères<sup>(1)</sup>, et se présentant comme une « émergence », mot-valise caractéristique d'un afro-capitalisme triomphant, d'un côté, et de l'autre un centre culturel qui existe depuis quelque 25 ans, comme centre international de formation et de création en danses traditionnelles et contemporaines d'Afrique, à la fois école d'enseignement théorique et pratique, laboratoire de recherches et lieu de rencontres et d'échanges, de conférences et de résidences artistiques. D'un côté le projet industriel, implanté sur plus de 1.500 ha et loué par ses promoteurs politiques et industriels pour son impact économique et sa création d'emplois ; de l'autre côté, l'École des Sables, une histoire partagée, pleinement en résonance avec son contexte socio-culturel, chargée de traces et de mémoire(s) qui donnent sens, respectueux de l'écologie, de l'esthétique et de la poésie du vivant, et qui ne demande que 200 ha pour continuer à développer ses activités.

En complétant l'impression forte qu'a laissée sur moi cette représentation de danse-théâtre par les témoignages que je reçois des membres de notre équipe et, surtout, par nos collègues sur le terrain, je tire la conviction que le développement, comme croissance linéaire et unidirectionnelle, à la fois sur le plan matériel et financier, guidé par la marchandisation et le marché capitaliste, géré par des « experts » en vue de la croissance économique et mesuré par un PIB peu fiable et souvent trompeur, ne tient plus la route. Les politiques néo-libérales impulsées dans le Nord ne garantissent manifestement pas des performances macroéconomiques durables, mais affaiblissent souvent, au contraire, le potentiel de croissance des pays du Sud global, en augmentant les inégalités, en dégradant l'environnement, en fragilisant les infrastructures publiques, sans même parler du gâchis extraordinaire de « capital humain ». Incapables de lutter contre le changement climatique et l'anxiété grandissante qu'il suscite, notamment chez les jeunes, ces politiques dégradent fortement la qualité de vie sociale et culturelle et affectent non seulement le sentiment de justice des individus, mais aussi leur confiance dans les processus démocratiques.

Et je ne pense pas, définitivement, qu'en l'absence de transformations socio-culturelles radicales, les éventuelles innovations techniques et gestionnaires puissent suffire à résoudre les crises systémiques que nous traversons (sanitaire, économique et financière, sécuritaire, climatique, énergétique, etc.). Et qu'une série de mesures techniques soient à mêmes de suppléer à l'absence d'un projet politique transparent et clair, démocratiquement élaboré.



Aujourd'hui, le « développement » se trouve en quelque sorte « coincé » entre l'action humanitaire, les politiques de sécurité, les stratégies géopolitiques (Belt and Road Initiative de la Chine vs Global Gateway de l'Union Européenne) et le développement dit durable, tout comme il se contente, la plupart du temps, d'être réactif face aux crises, sans grand souci de prospective. Mais, au-delà de ces critiques du « comment ? », il y a aussi les interrogations sur le « pourquoi ? » des politiques de développement. Des éléments-clés du discours développementaliste passé et actuel sont ainsi à être réinterrogés radicalement : croissance économique, productivisme, rhétorique du progrès, poids de la dette, rationalité instrumentale, rôle du marché (dit libre et régulateur), théorie du ruissellement, universalité « en surplomb », anthropocentrisme, sexisme, etc. Cette mise en cause se fait d'ailleurs par des concepts tels que : décroissance, post-économie, post-développement, « revanche des contextes » (voir Jean-Pierre Olivier de Sardan), pensée décoloniale (voir Achille Mbembe, Felwine Sarr et Souleymane Bachir Diagne<sup>(2)</sup>). Tout comme par les mouvements altermondialiste et féministe, ainsi que par d'autres mouvements de résistances collectives, partout dans le Sud global.

Nombreux sont par ailleurs les concepts de renouveau qui nous permettent de concevoir, tous ensemble, de nouvelles voies de développement : agroécologie, *Suffizienz*, *buen vivir*, *commons*, convivialité, approche par les droits<sup>(3)</sup>, économie sociale et solidaire, souveraineté alimentaire et énergétique, changement et transformation, *ubuntu* et *swaraj*, logique relationnelle (et non instrumentale), etc<sup>(4)</sup>.

Si nous voulons imaginer, tous ensemble, un futur désirable, écologiquement soutenable, socialement juste et culturellement convivial, nous devons veiller à faire émerger de nouvelles valeurs, a contrario de la compétition et de l'individualisme irrespectueux de l'Autre, telles que : diversité et « pluriversalité », solidarité, *commons* et éthique « communautaire », sobriété, inclusivité et dignité, justice et équité, droits et responsabilités, créativité artistique et culturelle, etc.

Tout comme nous devons veiller à construire de nouveaux imaginaires qui nous permettront, au lieu d'un savoir universel unique, diffusé par le développement moderniste, de construire des alternatives vivantes et de développer une diversité épistémique.

Il y a un an, lors de notre AG de réflexion, nous avons entamé un questionnement en profondeur sur la coopération pour le « développement » aujourd'hui, grâce à une conférence de François Polet, sociologue et chercheur au CETRI (Louvain), sur « le développement bousculé ». Nous approfondirons celui-ci en 2023, par une réflexion, à laquelle nous aimerions faire participer autant de membres de notre AG que possible, sur notre plaidoyer politique, sur notre futur accord-cadre de développement avec le Ministère de la coopération au développement, ainsi que sur notre futur plan stratégique. Et il est évident pour nous qu'une telle démarche ne peut se faire qu'à travers un réel échange des savoirs, des capacités et des pratiques.

Plus que jamais, nous avons besoin pour cela de l'aide de nos membres, de nos partenaires sur le terrain, de nos donateurs et donatrices, des pouvoirs publics nationaux et communaux. Que toutes et tous soient remerciés sincèrement de leur fidélité.

→ Raymond Weber, mi-mai 2023

(1) L'État sénégalais ne sera qu'actionnaire minoritaire, avec 40%.

(2) Nous espérons d'ailleurs de pouvoir accueillir Souleymane Bachir Diagne, philosophe sénégalais, en 2024, pour une ou plusieurs conférences.

(3) Nous pensons ici surtout à la mise en œuvre de la Déclaration des Nations-Unies sur les droits des paysans (décembre 2018) et à l'initiative pour un droit/devoir de vigilance.

(4) Pour mieux comprendre tous ces concepts, voir l'excellent *Plurivers*. Un dictionnaire du post-développement, édité par Ashish Kothari, Ariel Salleh, Arturo Escobar, Federico Demaria et Alberto Acosta (collection Le monde qui vient, 2022).

# À CONTRE-COURANT

Le 7 août 2022 décédait Bernard Lecomte à l'âge de 93 ans. Ce nom ne vous dit certainement rien. Normal, l'engagement et la brillante intellectuelle de Bernard n'avaient d'égal que son humilité et sa discrétion. Ami des paysans, très critique du système de l'aide qui écrase plus qu'il n'émancipe, accompagnateur d'initiatives locales, fervent défenseur des fonds souples aux antipodes de la planification de projets, auteur de plusieurs ouvrages, Bernard avait plusieurs casquettes dans son long et incroyable parcours<sup>1</sup>. Un mot-clé l'a toutefois façonné : l'écoute. Des paysannes et paysans ouest-africains. Très jeune, dès ses premières missions en Afrique, il a eu la clairvoyance de reconnaître qu'il n'y connaissait pas grand-chose et qu'avant toute chose, il devait commencer par s'asseoir au sein des paysans et les écouter. Pour juste effleurer, toucher du doigt leurs contextes, leurs savoirs, leurs richesses. Leur vie.

Si nous l'évoquons ici, c'est parce que Bernard, avec quelques autres mais rares « électrons libres » de la solidarité internationale, ne cesse de nous inspirer dans notre travail. Tout au long de l'année 2022, et depuis notre création il y a 30 ans, nous avons toujours privilégié l'écoute au surplomb du donateur, l'analyse des contextes aux raccourcis, le dialogue politique à l'assistance technique, le questionnement aux réponses toutes faites, la discrétion au marketing narcissique, le sur-mesure au prêt-à-porter, la patience au court-terme. Sûrement pas avec autant de talent que Bernard, mais avec autant d'engagement. Au quotidien. Bien davantage que des résultats chiffrés, c'est cet état d'esprit, cette posture, ces approches, cette humilité qui caractérisent le mieux SOS Faim. Même si, dans le système actuel de l'aide, nous sommes de moins en moins compris et reconnus et avons parfois l'impression de nager à contre-courant.

Certes, les contextes si dégradés en Afrique ne facilitent pas notre travail. Aujourd'hui, il est en effet difficile voire impossible d'aller à la rencontre des paysans. Nos financements en 2022 n'ont pas faibli mais notre dialogue s'est affaibli. Le digital nous permet bien entendu de maintenir une communication régulière avec nos partenaires mais il ne peut en aucun cas remplacer les missions sur le terrain, dans les villages, au sein des communautés rurales, si précieuses pour mieux appréhender ou « sentir » les contextes et développer des relations humaines de confiance.

2022 fut une année riche en réflexions et en actions à SOS Faim. Nous nous sommes questionnés sur notre nom alors que, parallèlement, notre association sœur en Belgique décidait d'en changer. Nous avons finalement

décidé de le garder car la lutte contre la faim demeure une urgence et que, pour endiguer ce fléau, il est urgent de changer de système agricole et alimentaire. Par contre, nous avons modifié notre logo et notre charte graphique que vous découvrirez à travers ce rapport. Nous espérons que vous les apprécierez.

Nos partenaires africains sont au cœur de notre action. En dépit des contextes parfois dramatiques, ils ont poursuivi leur travail d'acteur de changement, comme on dit, pour permettre à leurs publics cibles de vivre plus correctement et dignement. Nous avons passé pas mal de temps à la mise en œuvre d'Agri+, notre dispositif en finance rurale qui enregistre des résultats très encourageants grâce aux formations paysannes et à la ligne de crédit. Nous avons aussi beaucoup réfléchi à sa pérennisation à la fin du mandat du Ministère en 2023. Du temps fut également nécessaire pour préciser le concept, les activités, le budget, etc. de la future Maison dédiée à la transition agricole et alimentaire que nous ouvrirons en 2024 à Schifflange et qui marquera un tournant dans nos activités de sensibilisation et de mobilisation du public. Nous avons revisité nos alliances en (re)devenant membres de l'association Etika et en participant à un collectif associatif pour une véritable finance durable. Nous sommes devenus actionnaires du fonds d'investissement FEFISOL II dédié à la finance rurale en Afrique et avons acquis des parts dans la coopérative Gringgo. Enfin, en interne, nous avons entamé un travail de réflexion pour améliorer notre gouvernance et notre fonctionnement sans pour autant perdre de vue notre mission d'organisation de solidarité internationale. Les pages qui suivent vous donnent un aperçu de nos activités de l'année écoulée.

Celles-ci, ainsi que l'esprit qui prévaut à SOS Faim et résumé ci-avant, n'auraient pas été possibles sans une équipe si dévouée et engagée que je tiens à remercier très chaleureusement ici. Leur engagement est aussi préservé grâce à un Conseil d'administration si éclairé et bienveillant. Nos activités n'auraient pas été possibles non plus sans nos partenaires en Afrique, nos donateurs privés ni nos financeurs publics : Ministère des Affaires étrangères et européennes, Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire, le Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable et un nombre croissant de communes et d'entreprises. Un grand merci à eux. SOS Faim n'est sûrement pas parfaite mais, depuis 30 ans, fait de son mieux pour accompagner les paysans et contribuer à un monde plus juste et solidaire. Avec persévérance et audace !

→ **Thierry Defense, Directeur**



(1) Pour mieux connaître Bernard Lecomte : interview réalisée le 25 janvier 2019 par le sociologue et chercheur au CIRAD Denis Pesche : <https://www.cairn.info/revue-internationale-des-etudes-du-developpement-2020-4-page-123.htm>

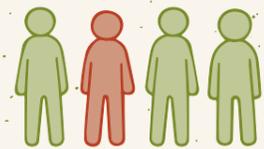
# DONNÉES CLÉS

→ **UN ÊTRE HUMAIN MEURT DE FAIM TOUTES LES 4 SECONDES**, SOIT 9 MILLIONS DE PERSONNES PAR AN.



→ **LA FAIM TOUCHE 828 MILLIONS** DE PERSONNES DANS LE MONDE, SOIT PRÈS DE **10%** DE LA POPULATION MONDIALE.

→ EN 2020, **149 MILLIONS D'ENFANTS** DE MOINS DE 5 ANS PRÉSENTAIENT UN **RETARD DE CROISSANCE ET DE DÉVELOPPEMENT** EN RAISON D'UN MANQUE CHRONIQUE DE NUTRIMENTS ESSENTIELS DANS LEUR ALIMENTATION.



→ **2 MILLIARDS** DE PERSONNES N'ONT **PAS ACCÈS À UNE ALIMENTATION SAINE** ET ÉQUILIBRÉE, SOIT 1 PERSONNE SUR 4.

→ **1 MILLIARD** DE PERSONNES DANS LE MONDE SONT **OBÈSES**.

→ **80% DES PERSONNES QUI ONT FAIM SONT DES AGRICULTEURS** C'EST-À-DIRE LES PRODUCTEURS DE NOURRITURES.

→ **30%** DES ÉMISSIONS DE **GAZ À EFFET DE SERRE** SONT LE RÉSULTAT DE NOS **SYSTÈMES AGROALIMENTAIRES** (PRODUCTION, TRANSFORMATION, TRANSPORT ET COMMERCIALISATION)

→ **1 MILLIARD DE TONNES DE NOURRITURE EST GASPILLÉE** CHAQUE ANNÉE, SOIT UN TIERS DE LA PRODUCTION TOTALE.

→ **LES CONFLITS**, LA VARIABILITÉ ET LES EXTRÊMES CLIMATIQUES, AINSI QUE LES RALÉNTISSEMENTS ET LES FLÉCHISSEMENTS ÉCONOMIQUES SONT LES PRINCIPAUX **FACTEURS DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE EN AFRIQUE**.



→ L'USAGE DES **PESTICIDES** AU NIVEAU MONDIAL A QUASIMENT **DOUBLÉ** ENTRE 1990 ET 2018, PASSANT DE 1,7 À 2,7 MILLIONS DE TONNES.

→ **L'AGRICULTURE EST LE PLUS GROS UTILISATEUR D'EAU** DANS LE MONDE, AVEC DE PLUS DE 70% DES PRÉLÈVEMENTS D'EAU AU NIVEAU MONDIAL.



→ 2 LITRES D'EAU SONT SOUVENT SUFFISANTS POUR NOTRE CONSOMMATION QUOTIDIENNE, **3.000 LITRES D'EAU SONT NÉCESSAIRES POUR PRODUIRE LES ALIMENTS DONT UNE PERSONNE A BESOIN CHAQUE JOUR.**

→ AU NIVEAU MONDIAL, ENVIRON **33% DE NOS SOLS** SONT MODÉRÉMENT À FORTEMENT **DÉGRADÉS**.

→ **12 MILLIONS D'HECTARES** SONT **PERDUS** CHAQUE ANNÉE DU FAIT DE LA **SÉCHÈRESSE** ET DE LA **DÉSERTIFICATION**.

→ DANS LES PAYS LES PLUS PAUVRES, SEULEMENT **13% DES AGRICULTRICES POSSÈDENT LES TERRES QU'ELLES CULTIVENT**.

# LE CŒUR DE SOS FAIM

L'identité visuelle de SOS Faim a évolué. Ce rapport annuel est le premier support qui revêt nos nouvelles couleurs. Notre nouveau logo marque davantage l'inclusion et la rencontre, il représente l'équité, le partage, le soutien, l'accompagnement, les échanges ou encore les alliances.

Il symbolise mieux notre travail, qui ne se limite pas au domaine de l'agriculture avec l'accompagnement des organisations paysanne mais qui inclus également un engagement dans le domaine des droits, notamment du droit à l'alimentation et celui de la finance agricole.

**POUR AUTANT, NOTRE CŒUR DE CHANGE PAS. NOTRE VISION ET NOTRE MISSION RESTENT LES MÊMES. NOS VALEURS SONT INCHANGÉES, NOTRE MOTIVATION EST INTACTE.**

## VISION

SOS Faim aspire à un monde où les hommes et les femmes voient leurs droits respectés, plus particulièrement le droit des peuples à une alimentation adéquate, produite dans le respect de l'environnement naturel, social et culturel.

## MISSION

SOS Faim agit pour la transformation des systèmes agricole et alimentaire en accompagnant des organisations engagées pour le développement de l'agriculture familiale durable et en promouvant une consommation alimentaire responsable.

## VALEURS

ÉQUITÉ

DIGNITÉ

ENGAGEMENT

SOLIDARITÉ



### BÉNIN

- AAGAC – Association Agro-écologique d'Action Communautaire
- ANOPER – Association Nationale des Organisations Professionnelles d'Éleveurs de Ruminants
- RÉPAB – Réseau des Producteurs d'Ananas du Bénin
- RENACA – Réseau National des Caisses Villageoises d'Épargne et de Crédit Autogérées
- SYNPA – Synergie Paysanne

### BURKINA FASO

- CEC-BM – Caisse d'épargne et de crédit de la Boucle du-Mouhoun
- UBTEC – Union des Baoré Tradition d'Épargne et de Crédit

### ÉTHIOPIE

- Buusaa Gonofaa MFI
- FC – Facilitators for Change
- Harbu Microfinance
- MELCA – Movement for Ecological Learning and Community Action
- Wasasa MFI

### MALI

- CVECA-ON – Réseau des Caisses Villageoises d'Épargne et de Crédit Autogérées de l'Office du Niger

### NIGER

- AEC – Alternative Espaces Citoyens
- FASAM Terre-Verte
- FCMN-Niya – Fédération des coopératives maraichères du Niger
- FUCOPRI – Fédération des Unions et Coopératives des Producteurs de Riz

### RDC

- Amis du Kivu

### SÉNÉGAL

- FONGS – Fédération des Organisations Non Gouvernementales du Sénégal
- ALFANG – Alliance pour la Formation d'Agriculture de Nouvelle Génération

### PARTENAIRES SOUS-RÉGIONAUX

- CRCOPR – Cadre Régional de Concertation des Organisations de Producteurs de Riz d'Afrique de l'Ouest
- CGLTE-AO – Convergence Globale des Luites pour la Terre et l'Eau en Afrique de l'Ouest
- Inter-Réseaux

### AGRI+

- Au travers le dispositif Agri+, nous sommes présents :
- Au Burkina Faso et au Mali
- Au Niger à travers le programme de formation des producteurs en finance agricole



# AGRICULTURE

Interview de Nedjma Bennegouch, Coordinatrice du pôle Partenariats et Agri+ :

**SOS Faim prône la transition agricole et alimentaire, allant vers une agriculture familiale, respectueuse du vivant. Pouvez-vous nous donner les limites du système actuel, industrialisé ? Pourquoi cette transition devient une urgence ? Et pourquoi miser sur l'agriculture familiale pour anéantir la faim dans le monde ?**

Le système dominant est celui de l'agro-industrie et les exemples de l'Amérique du Nord et de l'Europe sont les plus emblématiques sur ce plan. Dans beaucoup de pays d'Afrique et, notamment ceux où intervient SOS Faim, ce modèle n'est cependant pas dominant et ce sont bien les exploitations familiales agricoles qui assurent une bonne partie de l'approvisionnement en produits agricoles (céréales, viande et légumes notamment). Néanmoins, les habitudes de consommation alimentaire en Afrique évoluent, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, en faveur de l'agro-industrie avec la consommation grandissante de produits importés, non sans conséquences en termes de santé publique.

L'agro-industrie en Afrique, même si elle n'est pas représentée à large échelle, a d'autres conséquences, comme c'est le cas pour l'accaparement des terres agricoles par des élites locales ou des puissances étrangères. Ces élites sont généralement des personnes proches du pouvoir ou,

issues de catégories sociales élevées. Alors que les paysans se fondent sur les règles locales et droits coutumiers, les élites s'appuient sur le droit étatique qui prévaut en cas de conflit. Ces grandes étendues de terres agricoles ainsi spoliées sont alors exploitées massivement, détruisant les ressources naturelles tout en privant les communautés de l'usage de ces ressources.

Certains pays africains sont face à un défi de taille entre l'accroissement de leurs populations (la population du continent africain pourrait être multipliée par 1,6 d'ici 2050<sup>(1)</sup>) et la sécurité alimentaire de leurs peuples. C'est ainsi que de nombreux décideurs, influencés par de puissants lobbys, ne voient d'autres solutions qu'une intensification des modes de production, basés sur la chimie, la grande mécanisation, et la numérisation. Pourtant, avec l'expérience des autres continents ces dernières décennies, on sait que ces stratégies ne sont pas tenables, ni sur le plan environnemental, ni sur le plan social, ni même sur le plan économique. Au contraire, cette intensification représente même une grave menace dans un contexte marqué par le changement climatique, de plus en plus perceptible dans les pays aux écosystèmes déjà fragiles. Pourtant, d'autres modèles et d'autres dynamiques, comme l'agroécologie, sont capables de répondre aux défis de préservation de la biodiversité, de restauration de la fertilité des sols, tout en augmentant la productivité afin de favoriser la souveraineté alimentaire des pays du continent.



Pour endiguer la faim sur le continent, SOS Faim est convaincue qu'il faut passer par un certain nombre de « passages obligés » tels que :

- Des processus de sécurisation foncière et d'accès à la terre qui profitent en priorités aux paysans exploitants, aux femmes et aux jeunes ;
- Davantage d'investissements publics et d'instruments de politique publique pour favoriser le développement des activités agricoles et agroalimentaires durables et pourvoyeuses d'emploi ;
- La régulation des marchés des produits agricoles ;
- La promotion de systèmes de production intégrés et de pratiques agroécologiques, avec des financements conséquents à la clé, notamment dans la formation professionnelle et la recherche.

**Chez SOS Faim, le choix du soutien de l'agriculture familiale se fait au travers l'appui des organisations de producteurs (OP), notamment. Pouvez-vous m'expliquer cette stratégie et ses résultats en 2022 ?**

SOS Faim est convaincue que l'action collective en milieu paysan est indispensable pour progresser, tant sur le plan économique et des revenus que sur le plan des droits. L'action collective, sous forme associative ou coopérative, comporte plusieurs avantages :

- Elle permet aux exploitants familiaux, parfois isolés et le plus souvent sans aucun soutien, de se connaître, d'échanger sur leurs situations respectives et de travailler ensemble.
- Elle développe et propose un certain nombre de services au bénéfice de ses membres. Les services peuvent être économiques, comme l'achat groupé d'intrants, ou la commercialisation collective. D'autres services, non-économiques, peuvent également être proposés, comme des formations qui permettent aux paysans d'améliorer la rentabilité de leurs exploitations mais aussi, de mieux gérer leurs organisations, dans le cas de formations en vie coopérative par exemple.
- Enfin, il y a souvent aussi une vocation syndicale : il s'agit dans ce cas de promouvoir les intérêts d'une profession ou d'une filière vis-à-vis des autorités publiques, dans des pays, le plus souvent, où les appuis financiers, sous forme de subvention ou autres, vis-à-vis des organisations paysannes et de leurs membres sont quasi-nulles, voire où des actions de l'Etat peuvent même être préjudiciables aux paysans (cas de distribution gratuite de vivres et d'intrants).

(1) <https://www.ined.fr/fr/tout-savoir-population/chiffres/projections-mondiales/projections-par-continent/>



En 2022, les contextes se sont dégradés dans les pays d'intervention de SOS Faim (insécurité au Sahel, inflation, diminution des budgets alloués à l'agriculture, etc.). Malgré cela, nos partenaires s'adaptent et maintiennent leurs activités au service de leurs membres. En voici quelques exemples :

#### Réseau des Producteurs d'Ananas du Bénin – RéPAB (OP) →

En 2022, le RéPAB a enregistré 4 nouvelles coopératives pour 115 nouveaux coopérateurs portant désormais le total à 815 coopérateurs. Le réseau a procédé à la vente groupée de plus de 4 000 tonnes d'ananas, surtout biologiques. Sous l'impulsion du RéPAB, les quatre grandes organisations de producteurs d'ananas au Bénin se sont regroupées au sein d'une confédération pour pouvoir mieux défendre les intérêts des producteurs, comme demander la fixation d'un prix minimum de vente. Aussi, suite à un voyage d'étude au Mali, la plateforme béninoise du commerce équitable a été créée, regroupant actuellement 4 filières : l'ananas, l'anacarde, le soja et le karité.

#### Fédération des Unions de Coopératives des Producteurs de Riz du Niger – FUCOPRI (OP) →

La FUCOPRI a participé à la concertation concernant l'élaboration de Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture (SNDR), adoptée par le gouvernement nigérien en février 2022. Il est bien sûr trop tôt pour en voir les effets sur les riziculteurs du pays. Malgré un contexte difficile, et tout en réfléchissant aux moyens d'en diminuer le besoin, la FUCOPRI a pu fournir à ses membres 1 064 tonnes d'engrais et organiser la vente groupée de 4 300 tonnes de riz paddy (riz non décortiqué) à un prix avantageux. Les élus et les techniciens de la FUCOPRI ont bénéficié d'une formation sur le plaidoyer vis-à-vis des autorités et d'un accompagnement sur la vulnérabilité des périmètres irrigués face aux inondations récurrentes.



#### Fédération des ONG du Sénégal – FONGS (Faïtière d'OP) →

La FONGS, en tant qu'influent mouvement social sénégalais, continue de participer activement au débat public sur la souveraineté alimentaire, le soutien des pouvoirs publics aux agricultures familiales ou la place de l'agroécologie dans les politiques publiques. En 2022, La FONGS a réalisé une auto-évaluation d'un fonds de refinancement des mutuelles d'épargne et de crédit (MEC) de son réseau. Elle souligne l'important impact de cette ligne de crédit sur les exploitations familiales agricoles financées mais révèlent également des points de fragilité dans le dispositif.

#### Au Luxembourg →

SOS Faim a développé à l'intention du grand public la thématique des pesticides en valorisant notamment une étude réalisée par notre partenaire béninois AGAAC au sujet de l'impact des pesticides sur la santé humaine et la santé des sols à l'échelle locale. Sur invitation de SOS Faim, Pascal Gbenou, fondateur de SAIN, la ferme école en agroécologie au Bénin (AGAAC), est venu présenter les résultats de l'étude conduite localement lors d'une table ronde qui s'est déroulée en septembre.

A cette occasion, Morgan Ody, coordinatrice du Mouvement paysan international La Via Campesina nous a fait l'honneur de sa présence. Cette participation exceptionnelle a assurément contribué à asseoir l'alliance de SOS Faim avec les luttes paysannes en faveur d'une production agroécologique et rémunératrice, d'un environnement sain et du droit à une alimentation de qualité.



# FINANCE AGRICOLE

Interview de François LEGAC,  
Coordinateur du pôle Finances, Responsable  
des Outils financiers Agri+, et Responsable  
des Partenariats Burkina Faso :

**S'engager en finance agricole, c'est soutenir le développement de l'agriculture familiale. Quelle est la stratégie de SOS Faim pour remplir cette mission ? Et quels sont les résultats de celle-ci en 2022 ?**

Paradoxalement, les paysans au sud sont les principaux acteurs de l'agriculture dans leurs pays et sont pourtant également les principales victimes de la pauvreté et, par conséquent, de la sous-alimentation et de la faim.

La finance agricole est cruciale en matière de sécurité alimentaire, d'emploi, de résilience face au dérèglement climatique. Les institutions de microfinance (IMF) rurales jouent un rôle important pour l'émancipation des femmes qui, même si elles représentent plus de la moitié de la main d'œuvre agricole, voient leurs droits le plus souvent bafoués (accès au foncier, accès à des financements adaptés, etc.).

Concrètement, SOS Faim soutient des institutions financières engagées socialement, agissant le plus souvent sous forme d'organisation mutualiste, et qui innovent pour offrir aux paysans des services financiers adaptés à leur besoins. Le financement peut concerner des intrants (semences, engrais, paille, etc.), des aménagements ou de l'outillage/équipements. Il peut également prendre d'autres formes comme le warrantage (système de crédit dont la garantie porte sur les stocks co-gérés par l'IMF et le preneur du crédit, comme une organisation paysanne (OP)), qui permet de faciliter l'accès au crédit, mais qui joue également un rôle en matière de sécurité alimentaire : les récoltes stockées seront utilisées en cas de crise alimentaire. Pour SOS Faim, le rôle des organisations paysannes est crucial en matière de financement agricole. C'est pourquoi SOS Faim encourage le dialogue entre elles et les institutions financières afin de négocier les meilleures conditions en faveur des exploitations familiales agricoles.



**En Europe, les agriculteurs sont soutenus par des politiques publiques favorables. Pourquoi les états africains, dans lesquels SOS Faim appuie ses partenaires, ne soutiennent pas leurs populations ?**

Il est vrai que les pays occidentaux en particulier soutiennent fortement leur secteur agricole. L'économiste Kako Nubukpo faisait remarquer dans une interview récente qu'un paysan américain est 820 fois plus subventionné qu'un producteur tanzanien (en moyenne 47 000 dollars par an contre 46 dollars). C'est considérable ! Actuellement, les rapports de force au niveau du commerce mondial ne sont pas très favorables aux pays africains. Un rééquilibrage est nécessaire (exemple des accords UE-ACP). À ce sujet, Kako Nubukpo, toujours lui, suggère que seul un nouveau modèle économique basé sur le néoprotectionnisme permettrait au continent africain de protéger correctement son secteur agricole. Enfin, notons que pour subventionner des politiques publiques, un État doit disposer de ressources. Or, pour diverses raisons (capacités d'endettement limitées, difficultés à lever l'impôt, mécanismes d'évasion fiscale, etc.) les pays du continent africain sont privés des ressources nécessaires à la mise en œuvre de politiques publiques ambitieuses au service de leurs citoyens.

**Certains pays, dans lesquels SOS Faim accompagne ses partenaires, subissent de nombreux conflits. Cette situation a-t-elle une influence sur la finance agricole ? Si oui, comment cette stratégie peut-elle être poursuivie ?**

En 2022, la situation sécuritaire des pays dans lesquels intervient SOS Faim ne s'est pas améliorée. Au Mali et au Burkina Faso, les attaques régulières perpétrées par les groupes djihadistes endeuillent fréquemment les villages et entraînent des déplacements massifs de populations. Nos partenaires témoignent régulièrement des difficultés rencontrées par les agriculteurs, que cette insécurité prive d'accès à leurs champs. En Éthiopie, l'instabilité politique et un conflit armé dans la région Oromia ont entraîné, pour les IMF travaillant dans cette région, des défauts de paiement massifs.

Dans ces contextes difficiles, soulignons la capacité d'adaptation de nos partenaires. L'UBTEC, au Burkina Faso, par exemple, cherche à mettre en place des services financiers adaptés à la problématique spécifique des personnes déplacées internes. Toujours au Burkina Faso, pour faire face à l'insécurité qui sévit particulièrement en milieu rural, les deux partenaires IMF de SOS Faim, CEC BM et UBTEC, soucieux de trouver le point d'équilibre entre vocation rurale et risque de portefeuille, ont cherché, en 2022, à diversifier leur sociétariat en milieu urbain, moins touché par les problèmes d'insécurité.



## EXEMPLES :

### Caisses villageoises d'Épargne et de Crédit autogérées en zone Office du Niger - CVECA-ON →

En 2022, le partenariat avec SOS Faim a permis au réseau de caisses d'épargne et de crédit CVECA-ON de construire et d'équiper un nouveau guichet dans la commune de Sañando (cercle de Baraouéli). Cette extension s'inscrit dans la stratégie du réseau d'implanter de nouveaux guichets dans des zones plus sécurisées afin d'atteindre de nouvelles populations en milieu rural et de contrebalancer les risques rencontrés dans d'autres zones. Le réseau CVECA-ON continue également de s'intéresser de près au financement de l'agroécologie (volonté de développer de nouveaux produits) et aussi, sur le plan technologique, de poursuivre la digitalisation de ses services financiers.

### Le Fonds européen de financement solidaire pour l'Afrique - FEFISOL →

Le FEFISOL est une SICAV de droit luxembourgeois. Il est le premier véhicule d'investissement de ce type spécialisé dans l'appui aux institutions de microfinance rurales et aux organisations paysannes.

Le Fonds FEFISOL II est conçu pour permettre de répondre aux enjeux cruciaux du financement des populations vulnérables en milieu rural en Afrique, et plus particulièrement du financement du secteur agricole. Il est mis en œuvre dans plus de 28 pays d'Afrique et devrait soutenir à terme 110 institutions de microfinance ou sociétés et coopératives agricoles s'approvisionnant auprès de petits exploitants, pour la plupart certifiées équitables ou biologiques.

En soutenant la mise en œuvre de pratiques durables sur le plan social et environnemental, FEFISOL II vise directement à améliorer le niveau de vie des populations vulnérables en milieu rural en Afrique, à réduire les inégalités et à promouvoir le développement agricole durable.

Doté d'un capital initial de 22,5 millions d'EUR, ses promoteurs sont la SIDI (France) et Alterfin (Belgique), alors que ses principaux actionnaires sont la BEI, PROPARCO (France) et BIO (Belgique). SOS Faim a investi 125 000 EUR dans le fonds. Nous sommes la seule ONG actionnaire et le seul acteur luxembourgeois.



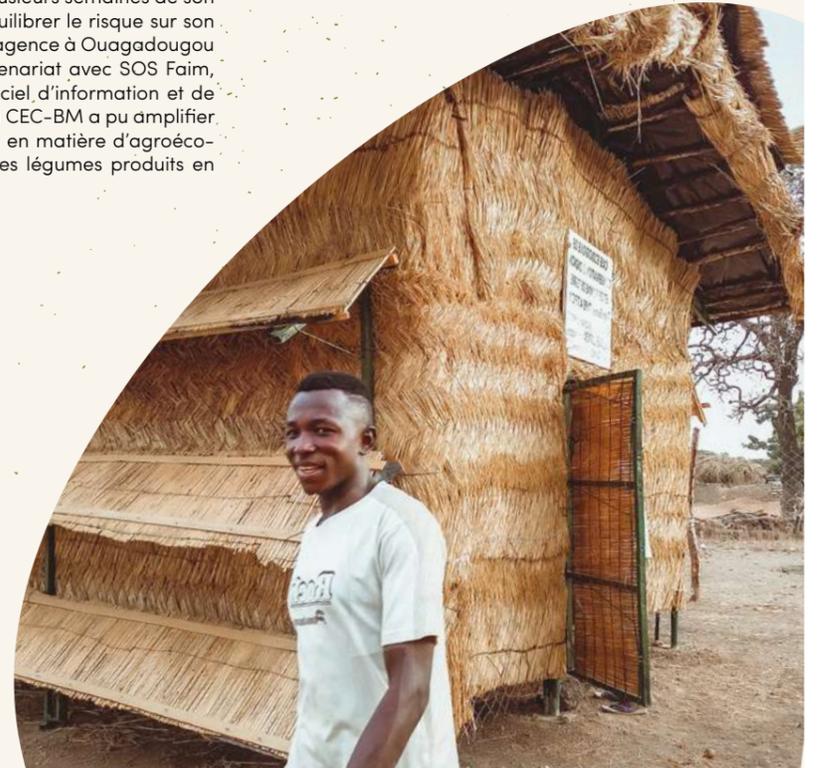
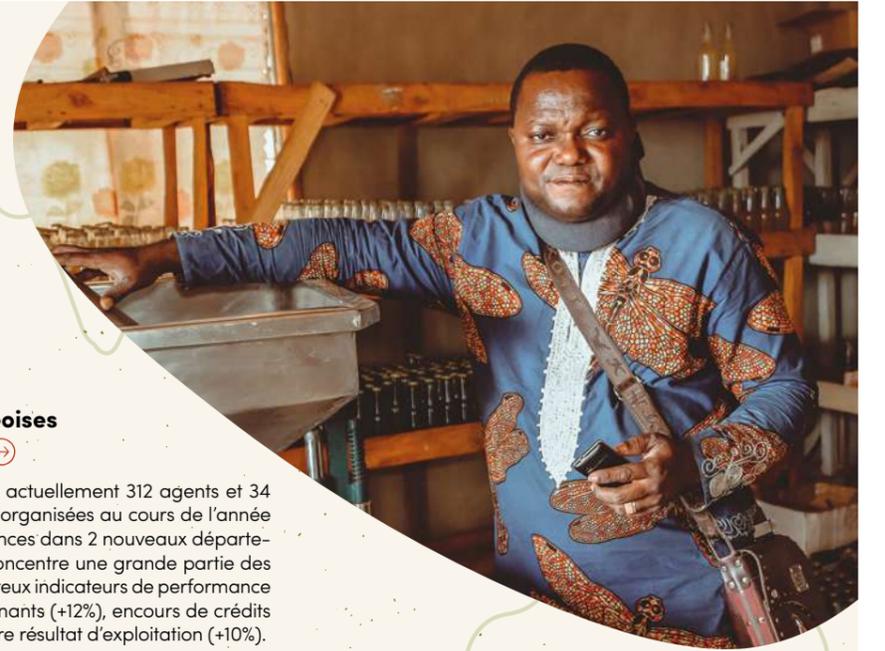
### Réseau National des Caisses Villageoises d'Épargne et de Crédit - RENACA →

Le RENACA poursuit sa croissance et compte actuellement 312 agents et 34 agences. Des missions de prospection ont été organisées au cours de l'année pour identifier des zones d'implantation d'agences dans 2 nouveaux départements dont l'Alibori, au nord du pays, où se concentre une grande partie des éleveurs. Il faut noter une progression de nombreux indicateurs de performance par rapport à 2021, tels que : nombre d'épargnants (+12%), encours de crédits (+23%), nombre d'emprunteurs (+19%) ou encore résultat d'exploitation (+10%).

La qualité du portefeuille est également en amélioration par rapport à 2021. Le financement agricole représente aujourd'hui environ 40% du portefeuille du RENACA. En 2022, aucun crédit à la production ou transformation agricole n'est tombé en impayé. Le RENACA a poursuivi ses collaborations avec des organisations paysannes facilitant ainsi l'octroi de crédits à 8 337 agriculteurs, soit une augmentation de 51% par rapport à 2021.

### Caisse d'Épargne et de Crédit de la Boucle du Mouhoun - CEC-BM →

Dans un contexte national très difficile au Burkina Faso, la CEC-BM a maintenu le cap de ses activités en matière de services financiers. Au 31 décembre 2022, l'encours de crédits s'élevait à 1 705 764 EUR (+ 22% par rapport à 2021) pour un nombre de clients actifs en matière de crédits de 2 254. Ce dynamisme de l'activité est d'autant plus remarquable que la CEC-BM a dû faire face à la fermeture pendant plusieurs semaines de son agence de Yaho. Au vu de l'insécurité et afin d'équilibrer le risque sur son portefeuille, la CEC-BM a fait le choix d'ouvrir une agence à Ouagadougou au cours de l'année 2022. Dans le cadre du partenariat avec SOS Faim, la CEC-BM a pu finaliser l'installation de son logiciel d'information et de gestion dans l'ensemble de ses agences. Surtout, la CEC-BM a pu amplifier le déploiement des formations pour ses membres en matière d'agroécologie, de warrantage, et enfin de conservation des légumes produits en contre-saison.





# DROITS

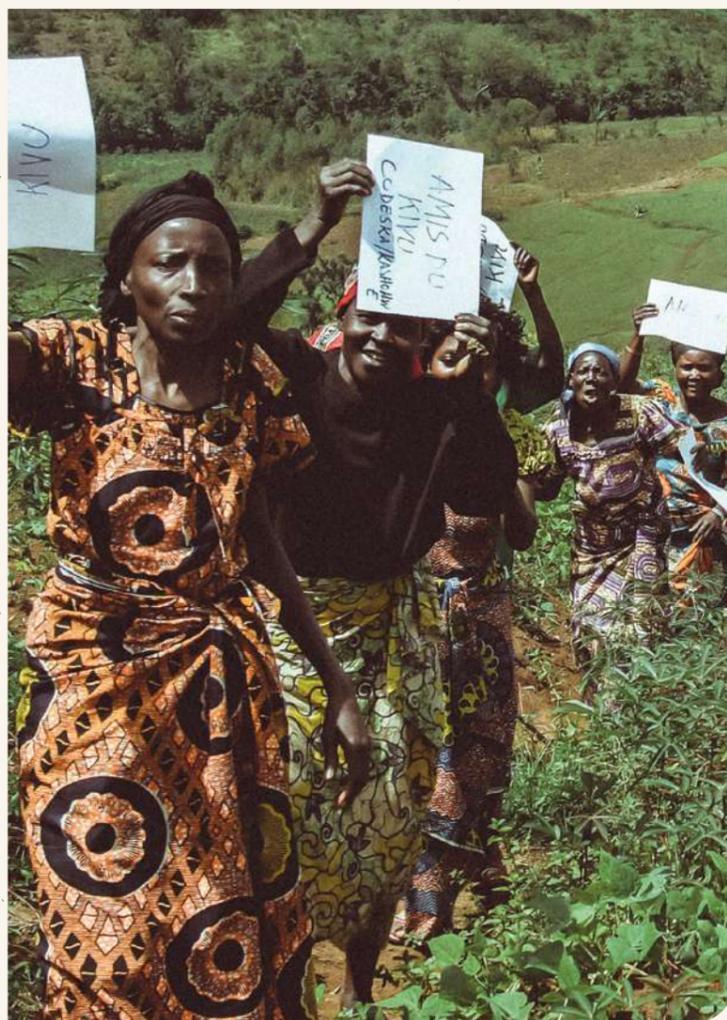
Interview de Marine LEFEBVRE,  
Coordinatrice du pôle Information – Plaidoyer :

**En quoi l'approche par les droits complète-t-elle la stratégie de SOS Faim ? Et plus particulièrement, en quoi l'engagement de SOS Faim autour de la Déclaration des Nations Unies sur les Droits des Paysans (DDP) représente-t-il un fondement dans la stratégie de SOS Faim ?**

Les paysan-ne-s, sont couramment confronté-e-s à des violations de leurs droits, notamment dans les pays du Sud. Afin de travailler et vivre, ces hommes et ces femmes ont besoin d'un accès à la terre, à l'eau, aux marchés, mais les injustices et discriminations dans l'accès à ces ressources sont courantes. La situation est encore aggravée par les politiques agricoles nationales qui favorisent les élites locales et les multinationales étrangères.

L'adoption en décembre 2018 par les Nations Unies de la Déclaration sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales (DDP), est venue couronner près de 20 ans de travail, mené par le mouvement international des paysan-ne-s, La Via Campesina (LVC).

SOS Faim a mené un plaidoyer auprès du gouvernement luxembourgeois avec succès : le Luxembourg fut l'un des deux seuls pays de l'UE (avec le Portugal) à voter en faveur de la DDP en 2018. Désormais, et en alliance avec LVC et d'autres acteurs, notre plaidoyer vise à la mise en œuvre de la DDP.



**Où en est la DDP aujourd'hui, près de 5 ans après son adoption ? La signature de cette Déclaration était-elle symbolique ou un réel engagement ? Quels sont, d'après vous, les avancées et les échecs ? Avez-vous eu l'opportunité de recueillir le sentiment des paysans à ce sujet ?**

Comme toute avancée obtenue devant les Nations Unies, l'aboutissement signifie aussi un nouveau défi : après l'adoption commence le travail de réalisation. L'objectif est d'obtenir des changements de normes, inscrits dans les lois et/ou les Constitutions des États afin que ceux-ci mettent leurs lois en conformité avec les obligations que la Déclaration les enjoint à respecter.

De plus en plus de leaders paysans s'appuient sur la DDP pour mener des combats locaux ou nationaux. Sur le continent américain principalement, le succès est au rendez-vous. Par exemple, au Honduras, en 2021, la Cour Suprême a utilisé l'article 19 de la DDP sur le droit aux semences pour déclarer inconstitutionnelle la « loi Monsanto ». D'autres jurisprudences existent. Pour en savoir plus, consultez le site « Defending Peasants' Rights » ([defendingpeasantsrights.org](http://defendingpeasantsrights.org))

Les organisations paysannes, dont certaines partenaires de SOS Faim, ont contribué au processus de consultation à la base, réalisé par LVC, durant les années consacrées au développement de la Déclaration. Un nombre croissant s'y réfère lorsqu'il s'agit de faire avancer les combats pour l'accès à la terre, mais aussi pour faire appliquer le droit à l'alimentation ou encore le droit aux semences paysannes, principalement.

Au lendemain de l'adoption de la DDP, SOS Faim a concrétisé son soutien à la Déclaration en animant un groupe de travail nommé « les Amis de la Déclaration des droits de paysans Luxembourg » (ADDP). Ce collectif s'est donné pour mission de contribuer à l'appropriation et à la mise en œuvre de la DDP, en la faisant connaître mais aussi en montrant qu'elle est essentielle pour les paysans et leurs droits.

LVC revendiquait l'adoption d'une procédure spéciale pour les droits des paysans, inspirée du Rapporteur Spécial. À ce titre, les ADDP ont, en 2022, joué un rôle d'intermédiaire important pour rapprocher le mouvement paysan international du gouvernement luxembourgeois. En effet, de 2022 à 2024, le Grand-Duché occupe un siège au Conseil des droits de l'homme à Genève. Le pays est donc en position de contribuer significativement à faire avancer les mécanismes des Nations Unies afin de répondre favorablement à la revendication de LVC.

**Comment un travail de plaidoyer au Nord peut-il avoir un impact sur les populations au Sud ?**

C'est une excellente question ! Très souvent, on pense que seul l'appui direct d'une ONG du Nord à ses partenaires du Sud a un impact concret sur le terrain. Pourtant, si l'on considère que les causes de la faim sont d'abord politiques, seul un changement de politique peut définitivement régler ce fléau. D'où l'importance capitale du plaidoyer pour inviter nos décideurs à prendre les bonnes décisions : dans ce cas-ci en faveur d'un autre modèle agricole capable de nourrir le monde en respectant les hommes et la nature.

Mais le plaidoyer nécessite une grande qualité : la patience ! Faire bouger les lignes nécessite beaucoup de temps. Si l'émergence d'un autre modèle agricole est un idéal, pour y arriver, nous devons souvent adopter une stratégie « des petits pas » et se contenter de petites avancées au prix de gros efforts.



## Concrètement en 2022, voici quelques exemples :

### ADDP - Ami(e)s de la Déclaration des Droits des Paysans →

À travers les Amis de la Déclaration des droits des paysans Luxembourg (ADDP), SOS Faim a été partenaire d'une conférence sous forme de Side Event avec les missions permanentes de Bolivie, d'Afrique du Sud, de Suisse, auprès de l'ONU à Genève et avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, LVC et d'autres ONG.

Cet événement a permis le rapprochement de S.E. Marc Bichler, Ambassadeur du Luxembourg auprès des Nations Unies à Genève, avec les acteurs de LVC. Ce rapprochement permettra de faciliter les relations, en vue de nouvelles négociations visant à obtenir l'appui du Luxembourg au projet de création d'un Rapporteur Spécial pour les droits des paysans.

En novembre dernier, les ADDP ont en outre demandé à Monsieur le Ministre des Affaires étrangères Jean Asselborn, le soutien du Luxembourg au projet de Résolution visant la création d'une nouvelle procédure spéciale, au sein du Conseil des droits de l'homme de l'ONU, pour la défense des droits des paysans.



### CGLTE-AO - Convergence Globale des Luites pour la Terre et l'Eau en Afrique de l'Ouest →

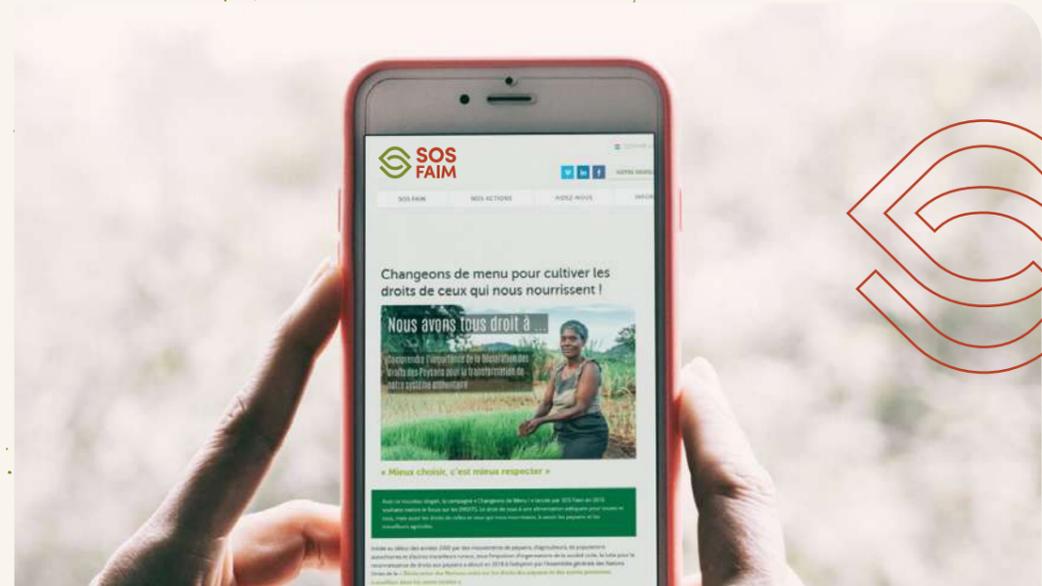
SOS Faim soutient en Afrique de l'Ouest une large coalition d'acteurs de la société civile regroupés au sein de la Convergence Globale des Luites pour la Terre et l'Eau (CGLTE-AO). La Convergence est engagée pour la défense et la protection des droits collectifs liés aux ressources naturelles, au premier rang desquelles la terre. En effet, depuis le début des années 2000, les dynamiques de spéculation et d'accaparement des terres, tant de la part d'entreprises transnationales que d'élites nationales, menacent sérieusement l'accès des populations rurales à la terre et en particulier celui des femmes et des jeunes qui souhaitent s'installer.

C'est dans ce contexte que la CGLTE-AO travaille sur deux chantiers de plaidoyer d'envergure. Le premier concerne la mise en place d'une alliance des Chefs coutumiers ouest-africains sur la gouvernance foncière. Le second porte sur l'élaboration d'un document de plaidoyer commun pour une gouvernance foncière responsable, inclusive et équitable sécurisant notamment les droits des femmes et des jeunes. En 2022, sur le 1er axe, la CGLTE-AO a pu organiser une rencontre à Bissau de l'alliance des Chefs coutumiers ouest-africains sur la gouvernance foncière pour établir un plan d'action de cette alliance. Concernant le 2ème axe, il est à l'agenda de la Convergence de faire de ce document une base de discussion avec les plus hauts responsables de la CEDEAO. Ce travail politique est indispensable pour avancer sur des questions aussi cruciales que celles de l'investissement dans les agricultures familiales ou celle de l'accès à des financements adaptés pour les paysans.



**TELS SONT DES EXEMPLES DE PETITES AVANCÉES QUI NOUS INCITENT À PERSÉVÉRER EN FAVEUR DES PAYSANS ET DE LEURS DROITS !**

# SENSIBILISATION



## Interview de Danielle BRUCK, Responsable de l'Éducation à la Citoyenneté Mondiale :

### En quoi consiste le travail de sensibilisation de SOS Faim au Luxembourg ?

La sensibilisation du public au Luxembourg constitue un prolongement naturel des activités en Afrique et se décline de deux manières : nous dénonçons avec force l'impact du modèle agricole industriel dominant tout en promouvant un modèle alternatif qui respecte l'homme et la nature.

### Quelles ont été les priorités du travail de sensibilisation en 2022 ?

Depuis quelques années, SOS Faim met le focus sur la Déclaration des droits des paysans et des personnes travaillant en milieu rural (DDP), adoptée en 2018 par les Nations Unies.

La DDP est un document de plaidoyer clair et argumenté sur la nécessité de transformer le système alimentaire mondial. Tout au long de l'année, nous avons fait connaître la DDP en expliquant ses articles et les droits qu'elle contient. Nous avons notamment lancé une chronique sous le titre « Nous avons tous droit à... » qui met, à chaque édition, l'accent sur un article spécifique de la Déclaration. Nous avons également organisé un événement autour de ces différentes thématiques afin de les approfondir avec le public.

Par ailleurs, nous avons travaillé avec la Ville de Luxembourg, Frères des Hommes et l'ASTM, dans le cadre d'une exposition sur l'alimentation qui met en exergue les « coûts cachés » de notre alimentation issue du système agro-industriel dominant. Une vidéo sur la campagne « Changeons de Menu » ([www.changeonsdemenu.lu](http://www.changeonsdemenu.lu)) a été réalisée et sera intégrée dans l'exposition. Son inauguration est prévue en octobre 2023.

Enfin, avec d'autres ONG luxembourgeoises, nous avons conçu un kit pédagogique sur l'Agenda 2030 et ses 17 Objectifs pour un développement durable. Le kit donnera aux enseignants toutes les clés pour réaliser des animations en classe à travers des exemples concrets. Tous les supports du kit pédagogique ont fait l'objet d'un classement en cohérence avec le programme de l'enseignement officiel du Ministère de l'Éducation au Luxembourg. Il sera bientôt disponible sur la plateforme BNE.lu.

# NOS ALLIANCES

Parfaitement consciente que la taille de SOS Faim limite forcément son action, depuis sa création, notre ONG a toujours noué des alliances stratégiques nationales et internationales pour accroître l'impact de ses activités à tous les niveaux : appuis aux partenaires, éducation à la citoyenneté mondiale, plaidoyer.

Ces alliances sont toutes mûrement réfléchies et reposent d'abord sur un partage de valeurs et de convergences sur la manière de travailler. SOS Faim est également très attachée à son autonomie décisionnelle et d'action : toute alliance doit la respecter, au même titre que nous respectons entièrement l'indépendance de nos « alliés ». Enfin, les alliances se nouent sous le double prisme de ce que nous pouvons apporter dans telle ou telle alliance et ce que cette dernière peut nous apporter. S'allier à d'autres, c'est aussi une source d'inspiration et d'apprentissage pour nos membres et notre équipe. La dimension pédagogique des alliances est très importante car enrichissante pour SOS Faim.

Les premiers « alliés » de SOS Faim sont logiquement nos partenaires en Afrique. Nous accompagnons 25 organisations de 7 pays d'Afrique, via notre accord-cadre de coopération cofinancé par le Ministère des Affaires étrangères et européennes (Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire), dont un nouveau identifié en 2022 : ALFANG (Alliance Locale pour la Formation d'Agriculteurs de Nouvelle Génération) au Sénégal. Parallèlement, notre dispositif en finance agricole Agri+ comprend bon nombre de partenaires au Mali, au Burkina Faso et au Niger (des organisations paysannes et des institutions de microfinance principalement). Les riches et intenses échanges que nous avons avec chacun d'entre eux nous permettent d'avoir une connaissance très pointue des contextes et des enjeux locaux. Il s'agit d'une qualité de SOS Faim reconnue par le secteur.

En complément à tous ces partenariats, SOS Faim est actionnaire de la SIDI (France) et coopérateur d'Alter-

fin (Belgique). Ces investisseurs sociaux professionnels appuient des institutions de microfinance et des organisations de producteurs des pays du Sud via des prêts ou des prises de participation. Ces deux organisations sont à l'origine de la création du fonds d'investissement (SICAV) de droit luxembourgeois FEFISOL exclusivement dédié à l'agriculture durable en Afrique. En 2022, SOS Faim est devenue le seul actionnaire luxembourgeois et la seule ONG de FEFISOL. Là encore, FEFISOL est pour SOS Faim une formidable source d'apprentissage et une belle opportunité de tisser des liens avec des acteurs institutionnels importants.

Au Luxembourg, SOS Faim est toujours très active au sein du Cercle des ONG, notamment dans ses groupes de travail politique, ou dédiés à l'éducation au développement, à l'agriculture solidaire et au Sahel. SOS Faim est également membre des associations Fairtrade, Seed, SOS Faim Belgique et Inter-Réseaux et des collectifs de Meng Landwirtschaft, Votum Klima et Initiative pour un devoir de vigilance. En 2022, SOS Faim est devenue membre d'Etika ([www.etika.lu](http://www.etika.lu)) et s'est impliquée dans un collectif associatif sur la finance durable, vu l'émergence d'un nombre croissant d'initiatives de greenwashing émanant d'acteurs de la finance au Luxembourg.

Enfin, SOS Faim soutient toujours des alternatives citoyennes au Luxembourg en faveur de la production agricole ou la consommation alimentaire responsable. Nous sommes ainsi toujours coopérateur de Terra, d'Alter-coop, d'Episol (qui gère l'Eis Epicerie à Soleuvre) et de Kilominetto (qui gère le restaurant de la Maison de la Transition à Esch). En 2022, SOS Faim a acquis des parts dans la coopérative Gringgo dont le siège est à Beckerich ([www.gringgo.lu](http://www.gringgo.lu)). Malheureusement, la coopérative OUNI, dans laquelle nous avons également des parts, a fait faillite à la fin 2022. Cela nous a contraint à revoir nos critères d'investissement afin de limiter les risques tout en poursuivant nos appuis à des initiatives citoyennes prometteuses au pays.



## SOS Faim change de nom en Belgique.

Créée en 1964, notre association-sœur en Belgique avait initié il y a quelques années un processus réflexif sur son nom qui a abouti, courant 2022, à un nouveau nom : HUMUNDI. Le temps d'approuver ce changement par l'Assemblée Générale de l'association, de concevoir une nouvelle charte graphique et de préparer une stratégie et tous les supports de communication, le nouveau nom vient d'être rendu public en Belgique. Pour davantage d'informations : [www.humundi.org](http://www.humundi.org). Le changement de nom en Belgique nous permettra dorénavant de ne plus adjoindre 'Luxembourg' à notre nom, pour nous distinguer de notre association-sœur. Nous souhaitons à cette dernière beaucoup de succès avec son nouveau nom !

De notre côté, nous avons également réfléchi à cette question. Vu l'urgence de lutter contre la faim à travers l'agriculture familiale durable et vu la notoriété acquise au fil des ans avec notre nom actuel, nous avons considéré que SOS Faim était plus que jamais approprié et avons décidé de le garder. Par contre, nous avons procédé à la refonte de notre identité visuelle à travers celle de notre logo. Nous avons également fait évoluer notre baseline, c'est-à-dire notre signature de marque, afin qu'elle corresponde davantage à nos métiers. À travers "More than Food", nous voulons mieux refléter ce que nous faisons, susciter une curiosité et une envie de nous connaître, et toucher un public plus international, reflet de l'évolution démographique du pays.

SOS Faim (Luxembourg) et Humundi sont deux associations autonomes qui disposent chacune de leur propre stratégie et de leurs propres ressources humaines et financières. Elles sont représentées de manière croisée dans leur Assemblée Générale respective mais n'ont pas de relations opérationnelles, hormis la gestion conjointe d'antennes au Mali et au Burkina Faso.

# RÉCOLTE DE FONDS

CHIFFRES  
CLÉS 2022

717.097,84€  
RÉCOLTÉS

8.438  
DONS

DON  
MOYEN  
85€

87,93%

DU TOTAL DES DONS  
PROVIENNENT DE  
DONATEURS PRIVÉS.

12,07%

DE PERSONNES  
MORALES

Au vu du contexte actuel, caractérisé par la guerre en Ukraine et les crises qui en découlent, l'augmentation des prix et des inégalités, les résultats de la récolte de fonds restent tout à fait louables. En même temps, en raison de ces crises à répétition, la faim ne fait que s'amplifier. En effet, au niveau mondial, la faim est en constante augmentation pour la sixième année consécutive.



## 8 NOUVEAUX PARTENAIRES POUR L'OPÉRATION DÉJEUNERS SOLIDAIRES :

100% Luxembourg, Bouneweger Stuff, Buvette Rotondes, Restaurant Biologique Casa Fabiana, Chez Toni Ristorante Pizzeria, Eis Epicerie, Mesa (la maison de la transition)

À tous nos donateurs et donatrices, particuliers, communes, fondations, entreprises et associations :

**MERCI POUR VOTRE FIDÉLITÉ ET VOTRE ENGAGEMENT  
EN FAVEUR D'UN MONDE PLUS JUSTE ET DURABLE.**

« Votre don à SOS Faim, peu importe son montant, est avant tout un geste de solidarité et de justice sociale. Merci ! »

→ Raymond Weber, Président de SOS Faim



## Évènement en lumière :

Remise de chèque des Schöfflinger Globetrotters puisque le club cessera malheureusement ses activités, les «Schöfflinger Globetrotters» ont invité plusieurs associations, dont SOS Faim, à une remise de chèque.

SOS Faim remercie chaleureusement le Club des Randonneurs, et particulièrement son Président, Monsieur Wenzel Aloyse, pour ce geste solidaire. La remise de chèque a eu lieu le mercredi 7 décembre dans la salle Grand-Duc Jean de la commune de Schiffflange.

## Soirée de solidarité :

### Interview de René Mathieu, Chef exécutif des Restaurants du Château de Bourglinster depuis 2005 :

**En 2022, vous avez proposé à SOS Faim d'organiser, en faveur de ses partenaires en Afrique, une Soirée de Solidarité au Château de Bourglinster. Quelles ont été vos motivations ?**

Ma motivation était très simple. L'organisation de cette soirée était une promesse de longue date faite à SOS Faim. J'ai un profond respect pour leurs engagements qui correspondent à ma philosophie. Cet événement était une belle opportunité de soutenir l'agriculture familiale en Afrique auprès des partenaires de SOS Faim mais aussi de faire connaître encore plus l'association. Organiser ce repas fut un moment de pur bonheur.

**La soirée de Solidarité fut un succès pour SOS Faim. Plus de 15.000€ ont été récoltés en vue de soutenir l'agriculture familiale en Afrique et ainsi lutter contre la faim. Quels ont été vos sentiments et ceux de votre équipe suite à cette belle réussite ?**

Nous avons tous ressenti beaucoup de fierté d'avoir pu participer à cet événement. La réussite était unanime et exceptionnelle.

**Vos menus sont résolument ancrés dans les créations végétales et laissent les produits carnés de côté : votre démarche fait œuvre de sensibilisation pour une diminution de la consommation de viande ; est-ce votre intention et pourquoi ?**

Tout d'abord nous devons prendre de la distance avec cette société de consommation à outrance, en gérant au mieux nos émotions. Dirigeons-nous le plus possible vers les produits locaux et régionaux, changeons notre façon de consommer, minimisons nos achats à nos besoins réels, achetons moins mais mieux ! Il n'est pas responsable d'acheter pour jeter quand on a eu les yeux plus gros que le ventre. Malheureusement c'est souvent le cas. La santé de notre planète dépend de nous, les humains. Face à cela, on se doit d'être conscient et acteur dans la réduction de notre empreinte écologique. Il faut engager des bouleversements sociaux. On se doit de respecter la nature. Il n'est pas trop tard pour changer mais urgent d'agir dans nos choix alimentaires et notre façon de vivre, notamment.

Alors que l'homme s'est toujours adapté aux mouvements cycliques et énergétiques, c'est aujourd'hui, dans la société moderne, de moins en moins le cas. Nous avons perdu cette connexion et avons du mal à l'accepter. On « fabrique » des animaux dans des élevages faramineux. Pour nourrir ces animaux, on détourne les végétaux qui se font de plus en plus rares. Souvent, nous consommons les produits carnés inutilement. Il est normal de consommer des protéines animales dans une certaine mesure : c'est notre condition de vivant. Mais que l'on détruise la planète en surconsommant, c'est détruire le vivant. Sans respect de notre environnement, l'homme crée un déséquilibre du système. Mais pour le respecter, il faut vouloir le comprendre. Je donne mon point de vue sur le sujet en toute humilité. Chacun est responsable de ses actes et de ses décisions. Se nourrir aujourd'hui et demain est plus que jamais un acte citoyen. Prenons soin les uns des autres. N'oublions jamais qu'au final, l'Amour est la force la plus puissante au monde. Réapprenons à nous reconnecter à nous-même, à nos proches, à notre environnement. C'est le début du changement.



# INSTANCES

A ce jour, SOS Faim compte 45 membres entièrement bénévoles et qui ne paient aucune cotisation. Le Conseil d'Administration (CA) est élu par l'Assemblée Générale (AG) pour un mandat de deux ans, renouvelable. Le CA actuel est en place depuis le 30 juin 2021.

- |                               |                            |   |
|-------------------------------|----------------------------|---|
| ● ADAMS Frank                 | ● FURLANI-FALL Coumba      | ● MORTELETTE Alexandre                      |
| ● BINSFELD Marc               | ● GREGOIRE Marie-Christine | ● NIYONKURU Deogratias                      |
| ● BOVY Léonard                | ● HIEZ David               | ● OBERWEIS-TSHINZA Nathalie                 |
| ● BUCHLER Félix               | ● KAYSER Christiane        | ● OOSTERHAVEN NDOYE Bineta Diaw, Trésorière |
| ● CECCHETTI Myriam            | ● KINDE Yonas              | ● ORTOLANI Linda                            |
| ● CONTRERAS Anne              | ● KOLB Chloé               | ● PAULUS Magali                             |
| ● DEPIESSE Céline, secrétaire | ● KOLBUSCH Patrick         | ● RECKINGER Rachel                          |
| ● DE SCHUTTER Olivier         | ● KREMER Karin             | ● REILAND Roland                            |
| ● DIDERICH Gary               | ● KUGENER Erik             | ● SCHMITZ Christian                         |
| ● EHLINGER-SEDEJ Aude         | ● LAVILLUNIERE Eric        | ● SIDIBE Alou                               |
| ● EVENEPOEL Dirk              | ● LECUIT Gérard            | ● SOULE Bio Goura                           |
| ● FABER Véronique             | ● MAMOUDOU Hassane         | ● SPAUTZ Marc                               |
| ● FELLENS Nora                | ● MARGUE Nicolas           | ● WAHLMAN Joakim                            |
| ● FEYDER Jean                 | ● MEES Marc                | ● WEBER Raymond, Président                  |
| ● FOX Katy                    | ● MORISSET Benoît          |   |

## Personne morale :

HUMUNDI (ex SOS Faim Belgique)



# ÉQUIPES

## Mali

- Safiatou MALET-COULIBALY, Représentante de SOS Faim au Mali
- Silamakan TOUNKARA, Chargé des Outils financiers Agri+
- Adama MALE, Chargé de Formation Agri+

## Niger

- Idrissa HASSANE, Chargé de Formation Agri+
- Yahaya Moussa Abdoul NASER, Chargé de Formation Agri+

## Burkina Faso

- Moussa Tassebedo Représentant de SOS Faim au Burkina Faso
- Boubakar TEGUERA, Chargé des Outils financiers Agri+
- Koroumba TRAORÉ, Chargé de Formation Agri+
- Larissa Diane YILI, Chargée de Mission sous-régionale Formation Agri+

## Éthiopie

- Sorsa DEBELA, Assistant technique

## Luxembourg

- Nedjma BENNEGOUCH, Coordinatrice du pôle Partenariats et Agri+
- Marie-Noëlle BRIGODE, Responsable Communication
- Danielle BRUCK, Responsable de l'Éducation à la Citoyenneté Mondiale
- Thierry DEFENSE, Directeur
- Aurélien DESPINASSE, Responsable des Partenariats – Bénin, RDC et Niger
- Chris FELTEN, Responsable des Partenariats – Éthiopie et Mali (jusqu'en juillet 2022)
- Cécile HAVARD, Responsable de la Récolte de Fonds (partiellement en congé parental)
- Marine LEFEBVRE, Coordinatrice du pôle Information – Plaidoyer
- François LEGAC, Coordinateur du pôle Finances, Responsable des Outils financiers Agri+, Responsable des Partenariats Burkina Faso
- Christine PUTZ, Chargée de la Récolte de Fonds (a partiellement) remplacé Cécile Havard, en congé parental)
- Stéphanie RAJCHEL, Responsable administrative et aux Ressources Humaines
- Dalila REHAMNIA, Assistante à l'Information et à la Récolte de Fonds
- Laetitia VAUTIER CORREDERA PEREZ, Responsable Comptabilité

# NOTRE POLITIQUE RH

Interview de Stéphanie Rajchel,  
Responsable administrative et aux Ressources Humaines :

## Quelles sont les grandes orientations de la politique RH de SOS Faim ? →

L'orientation politique de nos Ressources Humaines est avant tout basée nos valeurs. À savoir, la dignité, l'équité, la solidarité et l'engagement. Chez SOS Faim, nous sommes très sensibles à l'adhésion de chacun de nos salariés à celles-ci. Si les diplômes et compétences sont importants, l'engagement militant l'est tout autant si pas davantage.

Par ailleurs, au-delà de l'absence de toute discrimination, nous veillons à écouter chaque salarié dans son travail et mettons en œuvre le nécessaire pour que chacun puisse concilier vie professionnelle et privée. Enfin, nous assurons le strict respect du droit des salariés.

## Qu'est-il mis en place chez SOS Faim pour garantir une qualité de vie et des conditions de travail favorables à vos employés ? →

SOS Faim n'est pas une institution conventionnée. Elle ne peut donc proposer des conditions de travail comparables à une telle institution. De ce fait, SOS Faim propose des alternatives favorables comme l'horaire flexible, le télétravail, une mutuelle complémentaire de santé, des jours de congés supplémentaires, sans oublier le droit à la déconnexion ! En outre, nous proposons à chaque salarié des entretiens trimestriels de « motivation » à la place d'une évaluation classique annuelle, où la libre expression est totale : cela est particulièrement apprécié !

## La crise du Covid-19 a amené pas mal d'évolutions concernant les ressources humaines.

### Quelles sont les bonnes pratiques retenues chez SOS Faim ? →

Cela fait plusieurs années que SOS Faim permet à ses collaborateurs de télétravailler. Cette pratique est plus régulièrement sollicitée depuis la crise sanitaire. Notre défi concerne le respect du seuil de tolérance fiscal pour les télétravailleurs (-euses) frontaliers, vu les nombreuses missions en Afrique qui s'ajoutent aux jours effectifs de télétravail.

### Quels sont les engagements pris par les Ressources Humaines chez SOS Faim pour garantir une approche en cohérence avec ses valeurs : dignité, équité, solidarité et engagement ? Et comment cela se traduit-il concrètement chez vos collaborateurs ? →

Chez SOS Faim, chaque personne est traitée avec courtoisie, dignité et respect. Afin d'éviter tout climat néfaste, les collaborateurs sont encouragés à parler à leurs responsables régulièrement au travers des entretiens déjà mentionnés, notamment. Par ailleurs, SOS Faim a mis en place une grille salariale équitable et raisonnable, loin des démesures qui peuvent être observées dans certains secteurs, mais tout en permettant aux salariés de vivre dignement. Dans un souci d'engagement pour un monde plus durable, SOS Faim encourage ses employés à utiliser les transports en commun via le remboursement de leurs abonnements jusqu'à 60 km au-delà des frontières luxembourgeoises.

Enfin, en vue de promouvoir la solidarité et l'engagement, SOS Faim encourage l'investissement responsable de ses salariés au Luxembourg (compte Epargne Alternatif, coopératives Terra, Kilominett0, etc.) en doublant leur investissement personnel jusqu'à un certain montant.

# FINANCES



La gestion prudente et responsable a toujours guidé la politique financière de SOS Faim. Cette approche lui assure une certaine autonomie d'action et lui permet d'entrevoir l'avenir avec une certaine sérénité.

Par ailleurs, SOS Faim tient à garantir à tous une totale transparence de ses finances.

Les états financiers 2022 de l'association ont ainsi été :

- Audités par un réviseur indépendant (BDO)
- Approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire organisée le 16 juin 2023
- Mis en ligne, dans leur version intégrale, sur notre site Internet : [www.sosfaim.lu](http://www.sosfaim.lu)
- Déposés au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg et sont consultables sur [LBR.lu](http://LBR.lu) avec le numéro RCS : F554



En tant que membre de l'association Don en Confiance, SOS Faim veille à respecter scrupuleusement le Code de bonne conduite de l'association. Celui-ci est disponible sur le site [donenconfiance.lu](http://donenconfiance.lu)



 **SOS  
FAIM**  
more than food